



## **Techniques de base de la photographie**

### **Conditions d'admission**

- Avoir 16 ans ou être âgé d'au moins 15 ans et avoir suivi 2 années dans l'enseignement secondaire de plein exercice;
- Être porteur du certificat d'enseignement secondaire inférieur (CESI ou C2D) ;
- OU réussir un test d'admission.

### **Finalités particulières de l'unité d'enseignement**

L'unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant entre autre :

- de réaliser des prises de vues en mode numérique en exploitant les ressources du matériel de prises de vues et en tenant compte des contraintes spécifiques.
- de s'approprier les fonctions et fonctionnement de l'appareil photo :
  - choix des objectifs,
  - netteté et profondeur des champs,
  - couple vitesse/diaphragme, sensibilité, mesures de la lumière,
  - d'identifier et d'expérimenter les fonctions et les possibilités des différents types de lumière tant en intérieur qu'en extérieur
  - ...

### **Titre délivré**

Attestation de réussite de l'unité d'enseignement « Techniques de base de la photographie ».